

Droit interne et européen de la concurrence

Composante
Droit et sciences sociales

Présentation

Description

- **Contenu** : Le droit de la concurrence s'applique non seulement aux entreprises privées mais également à l'État et aux autres personnes publiques. Destiné à assurer une saine concurrence, libre et non faussée, il protège non seulement les entreprises mais également le marché sur lequel elles opèrent. Sont ainsi prohibées les pratiques restrictives de concurrence, n'affectant pas le marché (comme la concurrence déloyale et les déséquilibres significatifs), et celles anticoncurrentielles l'affectant (comme les ententes et abus de position dominante), et les concentrations sont contrôlées. Touchant aussi bien le droit des contrats que celui des sociétés, du travail, de la propriété intellectuelle ou le droit public, la matière, dominée par l'emprise du droit de l'Union européenne, s'est enrichie en 2017 d'un régime spécial de responsabilité concurrentielle.
- **Évaluation** : La note de Droit interne et européen de la concurrence, sur 30 (coefficient 1.5), repose sur un contrôle mixte et se compose d'une note d'évaluation terminale sur 20 et d'une note de contrôle continu sur 10.

Heures d'enseignement

Droit interne et européen de la concurrence - CM	CM	30h
Droit interne et européen de la concurrence - TD	TD	10h

Liste des enseignements

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Droit interne et européen de la concurrence CM	MATIERE	30h			
Droit interne et européen de la concurrence TD	MATIERE		10h		

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif